

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom de la substance	: Wipe Out C & F Part B Powder
Code du produit	: 101
Groupe de produits	: Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées & restrictions	: Stérilisateur de tissu, utilisé conjointement avec la partie A.
Utilisation recommandée	: Colorants textiles et produits d'imprégnation

1.3. Fournisseur

Nypower Industries Ltd.
111 Fisher St.
Boîte postale PO Box 715
Okotoks, AB - Canada
T 403 995-2598 - F 403 995-1487
gm@nypowerind.com - www.nypowerind.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : 403 899-4226

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1	H318 Provoque des lésions oculaires graves
Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1A	H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 3	H402 Nocif pour les organismes aquatiques

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS CA) :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335 - Peut irriter les voies respiratoires
H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence (GHS CA) :

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P261 - Éviter de respirer les poussières.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection.
P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau .
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

Wipe Out C & F Part B Powder

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 - Appeler immédiatement un médecin, un CENTRE ANTIPOISON.
P312 - Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un médecin, un CENTRE ANTIPOISON.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans Point de collecte.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Nom : Wipe Out C & F Part B Powder

Nom	Nom chimique/Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
calcium hydroxide	agricultural lime / B754 / bell mine / biocalc / calcium dihydroxide / calcium hydrate / calcium hydroxide (Ca(OH)2) / calcium hydroxide, not obtained from the product of calcining natural materials / calvit / calvital / carboxide / caustic lime / E526 / hydrate lime / hydrated lime / kalkhydrate / kemikal / lime hydrate / lime milk / lime water / lime, agricultural / lime, slaked / milk of lime / primer SC part 3 / slaked lime / supercalco	(n° CAS) 1305-62-0	> 95	Skin Corr. 1, H314 Eye Dam. 1, H318 Resp. Sens. 1A, H334 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 3, H402

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Brûlures.

Symptômes/effets après contact oculaire : Lésions oculaires graves.

Symptômes/effets après ingestion : Brûlures.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

Wipe Out C & F Part B Powder

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.
Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Wipe Out C & F Part B Powder	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 87/2009 (Alberta Regulation 182/2019)
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
OEL STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 1996. Chapter O-1.1 Reg 1
calcium hydroxide (1305-62-0)	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Notations et remarques	Occupational exposure limit is based on irritation effects and its adjustment to compensate for unusual work schedules is not required.
Référence réglementaire	Alberta Regulation 87/2009 (Alberta Regulation 182/2019)
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
OEL TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)

Wipe Out C & F Part B Powder

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Wipe Out C & F Part B Powder

Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle

OEL TWA (mg/m ³)	5 mg/m ³
OEL STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 1996. Chapter O-1.1 Reg 1

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

Porter un équipement de protection respiratoire.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Powder.
Couleur	: Blanc cassé
Odeur	: Odourless
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
pH solution	: 12,4 Saturated solution
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 580 °C
Point de congélation	: 580 °C
Point d'ébullition	: 2850 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 2,24 kg/m ³
Solubilité	: Produit pratiquement insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Non applicable
Limite d'inflammabilité - supérieur	: Non applicable
Limite d'inflammabilité - inférieure	: Non applicable

Wipe Out C & F Part B Powder

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

calcium hydroxide (1305-62-0)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 425: Acute Oral Toxicity: Up-and-Down Procedure, Rat, Female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 2500 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 6,04 mg/l (OECD 436: Acute inhalation toxicity-acute toxic class method, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (dust), 15 day(s))

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque de graves brûlures de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut irriter les voies respiratoires.

calcium hydroxide (1305-62-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Nocif pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Nocif pour les organismes aquatiques.

Wipe Out C & F Part B Powder

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

12.2. Persistance et dégradabilité

calcium hydroxide (1305-62-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

calcium hydroxide (1305-62-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

12.4. Mobilité dans le sol

calcium hydroxide (1305-62-0)	
Tension de surface	72 mN/m (20 °C, 0.1 %, OECD 115: Surface Tension of Aqueous Solutions)
Écologie - sol	Adsorbs into the soil.

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Département des transports

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

IATA

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure : Aucun(e)
Date d'émission : 06-23-2021
Remplace la fiche : 06-23-2021

Textes complets des phrases H:

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H402	Nocif pour les organismes aquatiques

Wipe Out C & F Part B Powder

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

FDS Canada (GHS)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.